



PAROISSE

SAINTE GENEVIEVE DES GRANDES CARRIERES



# L'ECHO

17 mars 2024

5ème dimanche de Carême - Année B

## Edito

### La déclaration de Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris

#### Comment parler de liberté si l'avortement est la seule option promue ?

Il y a bien de la tristesse et de l'amertume à considérer le vote du Parlement réuni en Congrès, pour ce que ce vote traduit finalement : le refus d'accueillir la vie est désormais érigé comme un principe fondamental de la République. Et si l'on méprise ainsi l'enfant à naître, on sait aussi qu'il y a, à l'autre bout de l'existence, des personnes trop âgées, trop seules, trop pauvres ou trop malades, dont on ne manquera pas bientôt de dire - dont on dit déjà ! - que le geste le plus noble et fraternel serait, pour elles aussi, de précipiter leur fin.

Évêques, nous ne sommes pas les seuls à faire part de notre inquiétude sur ce sujet depuis maintenant des années. Qu'il me soit permis de dire que notre expression, la mienne, n'est pas celle d'hommes qui croient savoir mieux que les femmes quels droits doivent être les leurs et comment elles peuvent les exercer. Bien au contraire, elle est celle de pasteurs qui vivent aux côtés des femmes et des hommes de leur temps ; les souffrances et les angoisses qui traversent leurs vies ne nous sont ni inconnues, ni indifférentes. Ainsi, c'est Simone Veil qui soulignait, il y a cinquante ans, « qu'aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement ».

Avec les citoyens de tous bords qui veulent continuer à porter, au-delà des opportunités partisans, le témoignage de la dignité indépassable de toute vie, nous croyons aussi que personne, quels que soient ses choix, ne peut ni ne doit être résumé ou réduit à ses actes. Nous considérons qu'il est en revanche de notre responsabilité d'interroger notre société. Comment peut-on parler de liberté si l'avortement est, au fond, la seule option promue ? Devons-nous en rester là et nous satisfaire de cet état des choses ?

Il existe pourtant des alternatives, qui méritent d'être soutenues et valorisées. Depuis des décennies, des croyants et des non croyants se mettent simplement au service des femmes pour les accompagner à travers leur grossesse, qu'elles décident de garder leur enfant ou de le confier pour l'adoption. Je connais des associations qui, avec humanité et délicatesse, accueillent et soutiennent les futures mères en difficulté. Nous pouvons être heureux que de telles initiatives existent : loin d'être des gouttes d'eau dans l'océan, elles sont le signe que d'autres solutions peuvent être pleinement respectueuses du choix des femmes pour leur avenir et celui de l'enfant qu'elles portent.

Évoquer cette notion, centrale, de respect, conduit à s'inquiéter également pour les soignants. Le vote du Parlement réuni en Congrès fait peser une nouvelle menace sur leur liberté de ne pas pratiquer, pour des raisons qui leur appartiennent, une interruption volontaire de grossesse. Nous ne pouvons en effet pas concevoir que demain, un médecin ou une sage-femme puisse être condamné par la justice pour avoir refusé de mettre fin à une vie.

La tristesse et l'amertume que nous éprouvons ne doivent pas nous arrêter. Puisque nous voulons construire dans l'espérance une société toujours plus humaine et vraiment fraternelle, il nous appartient, avec tous les hommes et les femmes de bonne volonté qui ne se résolvent pas à considérer que le progrès ultime réside dans la seule protection des droits individuels, de poursuivre et d'amplifier nos efforts pour accueillir toutes les détresses et faire connaître toutes les options. Parce qu'il n'est de liberté sans choix, ni de choix sans conscience libre.

Paroisse Sainte Geneviève des Grandes Carrieres

174 Rue Championnet 75018 Paris

paroisse@sgdgc.fr / www.sgdgc.fr

Tél : 01 53 06 65 39

## HORAIRES

### PAROISSE

#### Messes en semaine

- Du mardi au vendredi à 12h00

#### Messes dominicales

- Samedi à 18h30  
- Dimanche à 10h30

#### Office des Laudes

- Mardi au samedi à 8h30 (Hors vacances scolaires)

#### Messe à la maison de retraite des

#### Issambres

- Vendredi à 15h

#### Messe à la maison de retraite de

#### Carpeaux

- Mercredi 27 mars à 15h

#### L'Adoration

#### Eucharistique

- Jeudi de 18h30 à 19h30 (Hors vacances scolaires)

#### Permanence du

#### Curé

- Vendredi de 18h à 20h

(Hors vacances scolaires)

#### Fête de Saint

#### Joseph

- Mardi 19 mars à 12h et à 19h30

#### Dimanche de

#### Pâques

- Messe à 16h à l'hôpital Bichat

#### Lundi de Pâques

- Messe à 12h

## Les jeunes couples et le vieux Livre

Depuis novembre, un nouveau groupe de jeunes couples de la paroisse se réunit autour d'une lecture de la Bible une fois par mois avec le père François. Au programme : découverte ou redécouverte de l'Évangile de Luc, réputé pour être le plus abordable !

De deux couples au départ, le groupe s'est rapidement élargi à cinq (voire quelques têtes blondes supplémentaires en cas de défection de baby-sitter). A tour de rôle, chaque couple reçoit autour d'une bonne tablée. L'occasion d'apprendre à se connaître, d'échanger sur la paroisse et le quartier, et de méditer sur la Parole ou l'actualité de l'Église.

Le tout dans une ambiance conviviale et joyeuse. Mention spéciale pour le dernier dîner qui s'est transformé en crêpe-party à l'occasion de Mardi Gras !

Prochaine étape : l'organisation d'une retraite dans un monastère pour prolonger l'aventure le temps d'un week-end. A suivre...

## Chocolats de Pâques

Chers paroissiens,

Un grand MERCI pour votre participation à notre opération "Chocolats" qui n'est pas finie pour autant.

40 commandes nous ont permis de récolter à ce jour 604 € qui contribueront à financer le pèlerinage de 15 lycéens à Rocamadour pendant le week-end de la Pentecôte.

Pour ceux qui n'ont pas pu bénéficier de la commande groupée, et qui souhaitent toujours nous aider, vous pouvez encore réaliser des commandes jusqu'au 26 mars à titre individuelle sur :

<https://asso.initiatives.fr/> avec le code d'accès : V H T K Z V.

La livraison s'effectuera en point Relay ou à domicile, et nous bénéficierons encore d'une remise (18% de votre commande au lieu de 25%).

Encore merci à nos premiers bienfaiteurs !

Christille de Soultrait Coordinatrice KT/Aumônerie - tél 06 85 58 00 58  
Paroisse Sainte Geneviève des Grandes Carrières

## Informations pour la semaine sainte

### Les confessions :

Avant Pâques, nous n'aurons pas de messe avec une célébration pénitentielle. Nous vous proposons cette année des temps de confessions à plusieurs moments :

Confessions tous les vendredis de 18h à 20h

+ le vendredi saint 29 mars : 12h à 15h puis après le chemin de croix de 16h30 à 19h

Le samedi saint 30 mars : confessions de 10h à 12h30 puis de 17h à 19h.

### Les offices de la semaine sainte :

Jedi saint, 28 mars : 19h30

Vendredi saint, 29 mars : chemin de croix à 15h, office de la Passion à 19h30.

Veillée pascale, samedi 30 : 21h30 (début avec le feu nouveau dans la cour.)

Les offices des ténèbres : jeudi saint, vendredi saint et samedi saint à 8h30.

Messe du dimanche de Pâques à 10h30 (Suivie d'une chasse aux œufs pour les enfants !)

Le lundi de Pâques, 1er avril : la messe sera célébrée à 12h.

## EVENEMENTS

### A noter dans vos agendas

#### Chemin de Croix

-Tous les vendredis de Carême à 12h40 après la messe

#### Collecte des dons kermesse

-Samedi 16 mars 14h30-18h30 et dimanche 17 mars 9h30-10h30

-Samedi 27 avril 14h30-18h30 et dimanche 28 avril 9h30-10h30

-Samedi 18 mai 14h30-18h30 et dimanche 19 mai 9h30-10h30

#### MCR (Mouvement Chrétien des Retraités)

-Vendredi 22 mars de 15h à 16h pour partager librement autour d'un thème - cette année osons l'avenir dans un monde incertain - en s'appuyant sur notre foi, nos expériences et nos convictions

#### Le groupe jeunes pro prières

-Mardi 26 mars de 20h30 à 22h. Venez nombreux pour prier pendant la semaine Sainte

